

Le Jour, 1953
18 Août 1953

SUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Voici donc que **8 députés sur 44 sont ministres**. C'est ce qui nous frappe d'abord dans la composition du nouveau gouvernement.

Le président de la Chambre s'abstenant de voter d'habitude, il reste 35 députés pour remplir les différentes tâches du Parlement. Il faudra dans ce petit nombre trouver la Majorité, l'Opposition, les Commissions, l'équipe de rechange à base confessionnelle, sans compter, pour la vie courante, les absents et ceux qui s'abstiennent pour une raison ou une autre.

Nous voyons dans cela une infirmité congénitale. Apparemment, les choses iront pendant quelque temps comme elles pourront ; **mais comment se fera sérieusement le travail législatif et comme s'opérera, et par qui, la fonction parlementaire contrôle, c'est une autre histoire.**

Quand on pêche contre l'esprit, c'est par lui qu'on est blessé. Quand on refuse de donner à la logique ses droits on est maltraité par elle. Quand on persiste dans l'erreur, c'est que le diable s'en mêle. Ainsi, ce qui voulait être un progrès est une faute de tactique certaine ; et la faute de stratégie est manifeste qui a laissé sans justification suffisante hors de l'Assemblée des éléments libanais précieux.

Pour ce qui est de la composition du Gouvernement, elle est, dans la conjoncture, la meilleure possible. Si l'on ne veut prendre les ministres que dans la Chambre on n'a guère le choix. **Mais l'équipe ministérielle et la répartition des portefeuilles révèlent les difficultés auxquelles on s'est heurté et l'équilibre instable où l'on est. Nous ne croirons pas un instant que le Chef de l'Etat n'a pas vu le paradoxe comme nous le voyons. Au Liban, on n'improvise jamais impunément ; et la théorie, quand on s'en tient à elle, ménage au sens de vives revanches.**

A ce gouvernement nous souhaiterons le succès avec une sympathie que nous ne voilerons pas ; mais il nous fait l'effet de ces prototypes d'avions qui, sur le terrain, se révèlent trop lourds ou trop légers pour prendre leur vol. **On y découvre, dans les secteurs dominants, de la bonne volonté et peu d'allégresse. La suite, on la verra ; et Dieu fasse qu'elle contente les Libanais.**

Nous nous bornerons à ces remarques brèves. Dans la mesure où, sous réserve du légitime droit de critique, nous pourrions être utile à ce gouvernement, notre concours lui est acquis.

M. C.